

NOUVELLE PLATE-FORME DE PAIEMENT EN LIGNE

Qu'est-ce QUIDIGO :

Un logiciel de gestion d'activités de loisirs. Une façon simplifiée d'effectuer des réservations en ligne pour les activités offertes à la municipalité de Saint-Édouard.

Vous aurez accès au paiement en ligne dès le 7 août 2023:

- ◆ Carte de crédit : Visa ou Mastercard
- ◆ Débit



MUNICIPALITÉ

Horaire

Lundi au jeudi

8 h 30 à 12 h — 13 h à 17 h

Tél : 450-454-6333

info@saintedouard.ca

Prochaines
séances du Conseil

15 AOÛT À 20 H

5 SEPTEMBRE À 20 H

3 OCTOBRE À 20 H

Fermeture des bureaux :

Lundi 31 juillet au vendredi 4 août

Lundi 4 septembre, fête du Travail

Lundi 9 octobre, Action de grâce



MODALITÉS DE PUBLICATION DES AVIS PUBLICS

Le 6 juin 2023, le règlement 2023-325 concernant les modalités de publication des avis publics a été adopté. Dorénavant, les avis publics seront publiés sur le site Internet de la municipalité et sur le babillard situé à l'extérieur de l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Pour consulter les avis publics en ligne :
<https://www.saintedouard.ca/avis-public>



RAPPEL: PAIEMENT DU COMPTE DE TAXES

× **4^e versement : 13 septembre 2023**

Modalité de paiement

Par chèque ou argent comptant en utilisant les coupons de remise qui sont joints à votre compte.

Par mode électronique

Via le site Internet de la Caisse Desjardins. Inscrire dans le champ « Nom du fournisseur » : Municipalité Paroisse de Saint-Édouard (Napierville) - Taxes (QC)

INDEX

Mot du Maire.....	2
Info	3
Urbanisme	4
Loisirs et activités culturelles	5
Bibliothèque.....	6
Activités sportives...	7
Événement	8

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Tout d'abord, je prends le temps de vous remercier, vous les citoyens, de votre participation aux dernières élections partielles. Un taux pratiquement record de 50 % a été inscrit chez Élections Québec. Notre Municipalité est vivante et c'est grâce à vous.

J'aimerais, par le fait même, féliciter et souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus municipaux : Madame Geneviève Séguin, Messieurs Philippe Brunet et Jean-Michel Dupuis. Vous avez mené une belle campagne et nous sommes heureux de travailler avec vous pour la suite de notre mandat. Un bravo également, à tous les autres candidats et merci de votre intérêt pour notre belle Municipalité.

Depuis mon arrivée en poste, en octobre dernier, notre objectif était de mettre en place une équipe administrative solide et efficace afin de faire prospérer notre Municipalité. La tâche était tout de même ardue vu le manque de main-d'œuvre criant dans toutes les sphères d'activités.

Aujourd'hui, je suis heureux de vous présenter deux des principaux piliers de notre équipe qui sont à l'œuvre depuis les derniers mois.

Madame Édith Létourneau : Directrice générale et greffière-trésorière

Monsieur Maxime Zniber : Inspecteur et contremaître travaux publics

Merci de tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs du conseil!

L'été bat son plein et pour certain, il est synonyme de vacances. Profitez de ces précieux moments avec familles et amis. La MRC vous offre une panoplie d'activités et je vous invite à participer à celles liées au 200^{ième} de Napierville et de Saint-Cyprien.

Pour notre part, le travail continue. Nous avons terminé la collecte des données concernant le dossier sécurité-incendie. L'analyse et les pistes de solutions suivront dans les prochaines semaines et prochains mois. Vous serez informés de notre processus décisionnel.

Concernant le projet éolien, qui vous a été présenté lors de la rencontre d'information publique du 31 mai dernier, la Municipalité participe activement aux discussions entourant le partenariat dans cette affaire.

Plusieurs autres dossiers sont sur la table de travail et l'équipe ne ménage pas ses efforts, à la poursuite de ceux-ci. Je vous invite à suivre nos orientations dans les procès-verbaux qui sont mis en ligne sur notre site web.

En terminant, j'applaudis notre bibliothèque pour sa performance à la 45^{ième} assemblée de l'AGA, réseau Biblio de la Montérégie. Une impressionnante progression du nombre de prêts, nous a permis de remporter un prix. Je remercie madame Mylène Lavallée, qui contribue depuis plusieurs années, aux succès de notre havre de lecture.

Bon été à tous!

Alexandre Bastien

Maire



Université du troisième âge



2023



UTA: parce que le savoir n'a pas d'âge!

Lieux : Napierville

**Inscription en ligne:
15 août, dès 9 h.**

**Pour toutes urgences psychosociales,
composez le 811**



SAB

**Saint Rémi
(450) 245 – 7868**

**Napierville
(450) 454-6567**

- ◆ AIDE AUX COURSES
- ◆ APPELS PAIR / BRACELET DE SÉCURITÉ
- ◆ BINGO
- ◆ DÉJEUNER / DÎNER COMMUNAUTAIRE
- ◆ COURS « TABLETTE ÉLECTRONIQUE ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES
- ◆ INFORMATION
- ◆ RÉALISATION ET LIVRAISON DE REPAS SANTÉ CONGELÉS
- ◆ TRANSPORT ACCOMPAGNEMENT MÉDICAL



**Saint Rémi
(450) 454-5747**

- ◆ LA POPOTE ROULANTE
- ◆ PROGRAMME VISANT À RENFORCER LE RÉSEAU D'ENTRAIDE AUTOUR DES AÎNÉS



L'organisme **Les Chouettes** de St-Michel tiendra une journée d'inscription pour les résidents et non-résidents de St-Michel, le 9 août prochain, en vue de la session d'automne et d'hiver. Les inscriptions auront lieu au local des **Chouettes** au 438, place Saint-Michel à St-Michel de 18h30 à 19h pour les résidents et de 19h à 20h pour les non-résidents. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous au 450-454-5957 ou par courriel au leschouettesdestmichel@hotmail.com.

FAUCHAGE DE TERRAIN VACANT

Coupe / mauvaises herbes. Sur les terrains (vacants ou non vacants), une coupe des mauvaises herbes doit être réalisée à un minimum de deux reprises pendant la saison estivale. La première coupe doit être effectuée au plus tard le 1^{er} juillet et la deuxième, avant le 30 août de la même année. (Le fonctionnaire désigné peut exiger une coupe additionnelle pour des motifs de sécurité publique ou de qualité du paysage).

Extrait du règlement de zonage, art. 59



CRÉDIT IMPÔT

Crédit d'impôt remboursable pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles

Ce crédit d'impôt s'adresse aux propriétaires d'une habitation admissible qui feront exécuter des travaux par un entrepreneur qualifié en vertu d'une entente de service conclue après le 31 mars 2022 et avant le 1^{er} avril 2027.

https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/credit-impot.htm



Obligation de vidanger sa fosse septique à tous les 2 ans pour les résidences permanentes

Les propriétaires sont tenus de faire parvenir à la Municipalité la preuve de la vidange de leur fosse septique à tous les deux ans. Comment transmettre la preuve de vidange

Par courriel: urbanisme@saintedouard.ca

En personne ou par la poste: 405C montée Lussier, Saint-Edouard, J0L 1Y0

RAPPEL POUR LA DEMANDE DE PERMIS DE BRÛLAGE



Les personnes souhaitant obtenir un permis de brûlage doivent adresser leur demande par téléphone au **450-454-6333, poste 21**, ou à la réception de l'hôtel de ville **au moins 72 heures à l'avance**.

Il est aussi possible de télécharger le formulaire sur le site web de la Municipalité dans l'onglet Service incendie. Vous n'avez qu'à remplir le formulaire et le faire parvenir **par courriel** à info@saintedouard.ca **au moins 72 heures** (3 jours) à l'avance.



**JE SÉCURISE
MA PISCINE,
C'EST MA RESPONSABILITÉ**



Votre
gouvernement

Québec

Connaissez-vous les subventions offertes par la Municipalité?

Afin de vous aider et à vous encourager à accéder aux offres de services diversifiées de nos municipalités voisines, des programmes d'aide financière ont été mis en place pour soutenir financièrement nos jeunes citoyens qui font des activités à l'extérieur de notre territoire :

- **Subvention pour le camp de jour :**

- Des frais de camps de jour peuvent être remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$, par enfant ;
- Complétez le formulaire disponible sur notre site web et joignez-y vos documents ;
- Faites-nous parvenir votre demande avant le 31 décembre de l'année en cours.

- **Activités sportives :**

- Des coûts d'inscription peuvent être remboursés jusqu'à concurrence de 150 \$, par enfant de moins de 18 ans ;
- Les activités auxquelles les enfants s'inscrivent ne doivent pas être disponibles sur le territoire de la Municipalité pour un niveau de discipline semblable et pour la même période ;
- Les activités sportives liées à des programmes de sports-études ou faites dans le cadre d'un camp de jour ne sont pas admissibles à ce programme d'aide financière ;
- Complétez le formulaire disponible sur notre site web et joignez-y vos documents ;
- Faites-nous parvenir votre demande avant le 31 décembre de l'année en cours.

TERRAIN DE PÉTANQUE

Avez-vous remarqué notre nouveau terrain de pétanque? Nous sommes heureux d'y accueillir nos premiers joueurs au Parc des Loisirs



JOURNÉE DE LA CULTURE, 30 SEPTEMBRE

Petits et grands, nous vous invitons à venir explorer les métiers et les pratiques culturelles traditionnelles d'antan. De petites surprises culinaires vous attendront.



Bibliothèque
450 454-6333 # 26
biblio@saintedouard.ca



Heures d'ouverture
Mardi 13 h à 16 h
Mercredi 18 h à 20 h
Jeudi 18 h à 20 h

405-B, montée Lussier
Saint-Édouard, (QC)
J0L 1Y0

Abonnement gratuit aux
résidents de Saint-Édouard

Prêt d'une durée de trois
(3) semaines

Nombre de prêts : 7

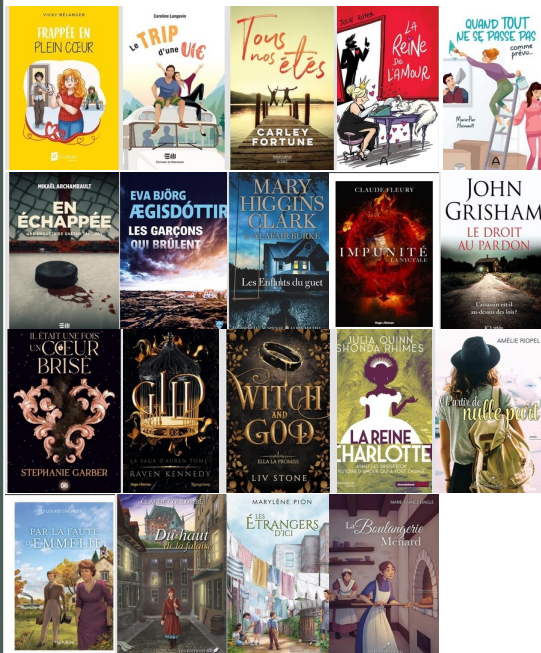


DISPONIBLE DANS VOTRE BIBLIOTHÈQUE !

Un nouveau service gratuit qui permet aux enfants de développer leurs habiletés de langage oral et l'intérêt envers l'écrit et les mathématiques dans le jeu, en compagnie de leurs familles.

Nouveauté

Roman adulte



Album jeunesse



NOUVEAUTÉS !

Chaque mois, plusieurs livres sont sélectionnés pour vous. Si vous avez des demandes, n'hésitez pas à nous les communiquer.

Fermeture de la bibliothèque les 1, 2 et 3 août 2023

Vous êtes invités à faire une réserve de documents pour les vacances.



CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD

Cet été, les enfants au Club de lecture TD auront la chance de participer à notre concours. Trois façons de participer au tirage :

- ✗ Pour chaque livre emprunté à la bibliothèque, les enfants recevront un coupon de participation.
- ✗ Un coupon de participation sera aussi remis pour les enfants qui rapportent le dessin colorié du Club de lecture
- ✗ Un coupon de participation lorsque vous rapportez le bingo complété

BONNE CHANCE À TOUS NOS LECTEURS !

Roman jeunesse



Documentaire adulte





SUIVEZ-NOUS SUR LA PAGE
FACEBOOK POUR NE RIEN
MANQUER

Inscriptions aux activités

Quand : le 7 août 2023

Sur la plateforme QIDIGO ou durant les heures d'ouverture
de la Municipalité

LUNDI

MÉTAFIT

Lieu : Centre communautaire
Durée : 10 semaines à partir du 25
septembre
Heure : 19 h 30 à 20 h 30
Coût : 75 \$



MARDI

YOGA SUR CHAISE



Lieu : Centre communautaire
Durée : 10 semaines à partir du 26 septembre
Heure : 13 h 15 À 14 h 15
Coût : 120 \$



MERCREDI

COUNTRY POP

ERRATUM du 8-08-2023
Lieu : Centre communautaire
Durée : 12 semaines à partir du 27 sep-
tembre
Heure : 19 h À 21 h
Coût : 120 \$
Premier pas-intermédiaire



YOGA FLOW

Lieu : École Saint-Édouard (salle multi)
Durée : 10 semaines à partir du 26 septembre
Heure : 19 h 15 à 20 h 15
Coût : 120 \$

DANSE TDSB

Lieu : Centre communautaire
Durée : 12 semaines à partir du 26 septembre
Heure : 3-6 ans 17 h, 7-11 ans 18 h
Coût : 70 \$



MULTISPORT



Lieu : École Saint-Édouard (salle Multi)
Durée : 8 semaines à partir du 27 septembre
Heure : 2 à 5 ans 17 h
7 à 12 ans 18 h
Coût : 130 \$ résident
140 \$ non-résident



JEUDI



KARATÉ SUNFUKI

Lieu : École Saint-Édouard (salle multi)
Durée : 10 semaines à partir du 21 septembre
Heure : 3 à 7 ans 17 h 45
8 ans et plus tout niveau 18 h 30
Coût : 173 \$
Congé: 19 octobre | Passage ceinture 16 décembre

BADMINTON ET PICKLEBALL

Lieu : Centre communautaire
Durée : 10 semaines à partir du 28
septembre
Heure : 18 h à 20 h

Les enfants de 12 ans et moins doivent
être accompagnés d'un parent.



loisirs@saintedouard.ca | 450-454-6333 poste 28

FÊTE

Familiale

20 AOÛT

Parc des Loisirs

11 h à 16 h



- Structures gonflables
- Maquillage enfants
- Tour de poney
- Dîner maïs et breuvages
- Danse en ligne sociale
- Bubble Tea
- Musique avec Dj Zac

Prix de
présence

